

Conforme aux Règlements (CE) : REACH n°1907/2006, CLP n° 1272/2008 et FDS n° 830 /2015

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit : **PARAFFINE 54/56**

N°CAS:8002-74-2

No EINECS: 232-315-6

Numéro d'enregistrement 01-2119488076-30-0000

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange
et utilisations déconseillées Emploi de la substance / de la préparation : Additif

Fournisseur: **AIGLON**
Route de Boran - B.P. 107
60460 PRECY SUR OISE- France
Téléphone : +33 (0)3 44 27 66 93 (Lundi –Jeudi : 9h-17h / Vendredi : 9h-16h)
Fax : +33 (0)3 44 27 60 55
E-mail :contact@aiglon.eu

1.1. Numéro d'appel d'urgence

Centre antipoison **ORFILA:+33 (0) 1 4542 5959 (INRS)**

Centre antipoison et de toxicovigilance de Paris : **+33 (0) 1 4005 4848**

Fabricant : Téléphone (standard) : +33 (0)3 44 27 66 93 (Lundi –Jeudi : 9h-17h / Vendredi : 9h-16h)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n°1272/2008 La substance n'est pas classifiée selon le règlement CLP.

Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE : Néant.

Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:
Attention! Coulée chaude.

Le produit n'est pas à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) n°1272/2008 : néant

Pictogrammes de danger néant Mention d'avertissement : néant

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage: néant

Mentions de danger : néant

Marquage selon les directives CEE:

Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques.

La substance n'est pas soumise à l'obligation de marquage selon les listes CEE ou d'autres sources dont nous avons connaissance.

Identification particulière de certaines préparations:

Autres dangers

Résultats des évaluations

PBT et vPvB PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Caractérisation chimique: Substances

N° CAS : 8002-74-2

Désignation : cires de paraffine et cires d'hydrocarbures

Code(s) d'identification

N° EINECS: 232-315-6

4. PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours

Remarques générales: Aucune mesure particulière n'est requise.

Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

Après contact avec la peau: Après contact avec le produit fondu, rafraîchir rapidement avec de l'eau froide.

Après contact avec les yeux: Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.

5. MESURES ET LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction:

CO2, sable, poudre d'extinction.

Ne pas utiliser d'eau. Mousse

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité : Eau

Conseils aux pompiers

Équipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mettre les personnes en sécurité.

Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés.

Précautions pour la protection de l'environnement: Aucune mesure particulière n'est requise.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Recueillir par moyen mécanique.

Référence à d'autres sections : Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Aucune mesure particulière n'est requise.

Préventions des incendies et des explosions:

Aucune mesure particulière n'est requise.

Des vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.

Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.

Autres indications sur les conditions de stockage:

Solide: Stocker à sec. Stocker au frais.

Protéger contre les effets de la lumière.

Classe de stockage: 11

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.

Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

8002-74-2 cires de paraffine et cires d'hydrocarbures (50-100%)

VME 2 mg/m³

Remarques supplémentaires: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

Contrôles de l'exposition

Equipement de protection individuel:

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.

Protection des mains: Gants résistant à la chaleur

Matériau des gants

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux: Pas nécessaire.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Les caractéristiques physico-chimiques sont indiquées ci-dessous. Consulter la fiche technique pour les détails spécifiques.

Etat physique : solide à 20 °C, liquide à 80 °C

Couleur : blanche

Odeur : pratiquement nulle

pH : non applicable

Caractéristiques de distillation (°C) : Point initial > 320 selon norme ASTM D 1160.

Point de fusion (°C): 53 – 57 MEQU015

Point d'éclair (°C) : > 200 (NFT 60-103).

Température d'auto-inflammation (°C) : > 310.

Limite minimum d'exposition : env. 0.35 VOL-%

Limite maximum d'exposition : env. 3.5 VOL-%

Pression de vapeur (mm Hg à 20 °C) : Négligeable aux températures usuelles de stockage, de manipulation et d'emploi.

Densité relative (kg/dm³): environ 900 à 20 °C et 770 à 80 °C.

Solubilité dans l'eau: Insoluble, non miscible.

Solubilité dans les solvants organiques: Soluble dans un grand nombre de solvants usuels.

Viscosité à 100 °C (mm²/s) : 3 à 4 NF T EN ISO 3104

Pénétrabilité à 25 °C (1/10 mm) : 10 à 20 (NF T 60 123).

Limites d'explosion:
Inférieure: Wax dust /powder:
>15 g/m³

Supérieure: Wax dust / powder:
>1000 g/m³

10. STABILITE ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Stabilité chimique

Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

Possibilité de réactions dangereuses : Aucune réaction dangereuse connue.

Conditions à éviter : Pas d'autres informations importantes disponibles.

Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.

Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë:

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

8002-74-2 cires de paraffine et cires d'hydrocarbures

Oral LD50 >5000 mg/kg (rat) Dermique

LD50 >2000 mg/kg (rat)

Effet primaire d'irritation:

De la peau: Pas d'effet d'irritation.

Des yeux: Pas d'effet d'irritation.

Sensibilisation: Aucun effet de sensibilisation connu.

Indications toxicologiques complémentaires:

En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.

La substance n'est pas soumise à l'obligation de marquage selon les dernières listes CEE en vigueur.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Toxicité

Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.

Persistance et dégradabilité : Le produit n'est pas facilement, mais potentiellement biodégradable.

Comportement dans les compartiments de l'environnement:

Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

Autres indications écologiques:

Indications générales: En général non polluant

Résultats des évaluations PBT et VPVB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Recommandation:

Peut être réutilisé après traitement.

De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures ménagères.

Catalogue européen des déchets

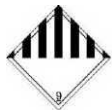
05 01 06* boues contenant des hydrocarbures provenant des opérations de maintenance de l'installation ou des équipements
07 01 99 déchets non spécifiés ailleurs
12 01 12* déchets de cires et graisses

Emballages non nettoyés:

Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport par terre ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier):



Classe ADR/RID (ordonnance sur le transport de Produits dangereux - route et train):

9 Matières et objets dangereux divers.

Indice Kemler: 99

No ONU: 3257

Groupe d'emballage: III

Étiquette de danger: 9

Nom d'expédition des Nations unies:

ERWÄRMTER FLUSSIGER STOFF, N.A.G.

Code de restriction en tunnels D

Remarques:

Products < 100C are no hazardous goods / class 9 do es not apply.

Transport maritime IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux):



Classe IMDG: 9

No ONU: 3257

Label: 9

No EMS : F-A,S-P

Marine Pollutant: Non

Désignation technique exacte: ELEVATED TEMPERATURE LIQUID, N.O.S.

Remarque: Products < 100C are no hazardous goods / class 9 do es not apply.

Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR:

Classe ICAO/IATA: -

"Règlement type" de IONU: UN3257, LIQUIDE TRANSPORTÉ À CHAUD, N.S.A., 9, III

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Attention: Matières et objets dangereux divers.

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Règlementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Étiquetage selon le règlement (CE) n°1272/2008 : néant

Pictogrammes de danger néant Mention d'avertissement : néant

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage: néant

Mentions de danger : néant

Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des abréviations et acronymes :

Siège Social / Usine B.P.107 Route de Boran - 60460 PRECY-SUR-OISE - France - Tél. : 33 (0)3 44 27 66 93 - Fax : 33 (0)3 44 27 60 55 - Mail : contact@aiglon.eu

S.A.S au capital de 1.186.460 € - R.C.S. Compiègne B 719 802 886 - APE-NAF 1920Z - N° TVA : FR 05 719802886

Groupe AIGLON - SYNTEAL - CIVETEA

Groupe AIGLON - SYNTEAL - CIVETEA - www.aiglon.eu

EINECS : Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (European Inventory of Existing Commercial Substances)
CAS Chemical Abstracts Service
PBT Substances Persistantes, Bioaccumulable et toxique
vPvB Very Persistent, Very Bioaccumulable
VLE Valeur Limite d'exposition
VME Valeur Moyenne d'exposition
UVCB Substances de composition inconnue ou variable, produits de réaction complexes ou matières biologiques.
LC50 Lethal Concentration
LD50 Lethal Dose
LL Lethal Loading
OCDE Organization for Economic Co-operation and Development
DSEO-R (NOELR) No Observable Effect Loading Rate
DNEL Derived no effect level (VLEP, Valeurs limites d'exposition professionnelle)
Bw/by day Body weight /by day

Légende des mentions de danger (liste des phrases) : Néant

Les révisions

Date de la dernière révision :	02/07/2013	Indice :	2
Date de révision :	28/07/2016	Indice :	3
Date de révision :	23/01/2018	Indice :	4

Recommandations :

Les informations et recommandations figurant dans ce document sont, à la connaissance AIGLON exactes et fiables à la date de publication. Vous pouvez contacter AIGLON pour vous assurer que ce document est le plus récent disponible édité par AIGLON. Ces informations et les recommandations sont mises, pour prise en compte et examen, à la disposition de l'utilisateur. Il est de la responsabilité de celui-ci de s'assurer que le produit convient à l'utilisation qu'il en prévoit. Si l'acheteur reconditionne ce produit, il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer que les informations concernant la santé, la sécurité et les autres informations nécessaires figurent avec et/ou sur le conteneur. Les mises en garde et les procédures pour manipuler en toute sécurité doivent être fournies aux utilisateurs et manipulateurs.

Fin de la fiche

